

HABITAT 08

habitat08.fr

Clé en main !

Passer à la fibre
optique, c'est
possible mais
soyez vigilants !

Crédit-image : 44 FRANCE - Impression : Alliance partenaires graphiques imprim'Vert - HABITAT 08 - RCS SEDAN 351 401500 - © Adobe Stock - Ne pas jeter sur la voie publique.

Contacts

AGENCE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES NORD

1 rue Frédéric Chopin
08000 Charleville-Mézières
TÉL / 03 24 33 37 67

AGENCE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES OUEST

27 rue Léon Dehuz
08000 Charleville-Mézières
TÉL / 03 24 57 37 61

AGENCE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES SUD

15 rue des Mésanges
08000 Charleville-Mézières
TÉL / 03 24 57 98 57

AGENCE DE REVIN

8 rue Gambetta
08500 Revin
TÉL / 03 24 40 20 80

AGENCE DE RETHEL

2 boulevard de la IV^e Armée
08300 Rethel
TÉL / 03 24 38 42 15

AGENCE DE SEDAN

7 bis rue Thiers
08200 Sedan
TÉL / 03 24 27 23 49

SIÈGE SOCIAL

22-24 avenue des Martyrs de la Résistance
CS 20121 - 08000 Charleville-Mézières Cedex
TÉL / 03 24 58 37 37

NUMÉRO D'URGENCE

TÉL / 0800 2013 08
Disponible 24h/24 et 7j/7
(en cas d'urgence uniquement et en dehors
des horaires d'ouverture des agences)

HABITAT 08

habitat08.fr

HABITAT 08

Clé en main !

JE PASSE À LA FIBRE



habitat08.fr

Nos immeubles passent à la fibre optique !

La fibre optique est la dernière technologie actuelle qui permet de disposer d'un accès à Internet et d'obtenir un débit plus élevé et de meilleure qualité que le réseau ADSL.

Dans les Ardennes, les opérateurs d'immeuble (Orange et Losange) déploient la fibre optique sur l'ensemble des communes et plus particulièrement dans nos immeubles collectifs.

Avant toute installation, une étude technique de raccordement de l'immeuble est réalisée par l'opérateur en charge du déploiement et validée par nos services techniques.



50% de nos bâtiments collectifs sont déjà raccordés à la fibre optique !

Comment savoir si je suis éligible à la fibre optique ?

Si vous souhaitez savoir si votre immeuble est raccordé à la fibre optique, rendez-vous sur le site cartefibre.arcep.fr et entrez l'adresse exacte de votre logement.

Si votre immeuble n'est pas encore raccordé, patience, la fibre est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire.

Comment faire pour raccorder mon logement ?

Si le pré-câblage de votre immeuble a été réalisé, vous êtes libre de contacter le fournisseur d'accès à Internet de votre choix (Free, Orange, SFR, Bouygues Télécom, etc.).

Il sera chargé de réaliser les travaux de câblage, à l'intérieur de votre logement, jusqu'au coffret de communication (si existant) en passant dans les parties communes de l'immeuble.

N'hésitez pas à comparer les offres d'un fournisseur à l'autre. Elles peuvent varier de manière importante en fonction de vos besoins. Soyez également attentif au coût des travaux de raccordement de votre logement qui ne sont pas toujours compris dans les offres !

Soyez vigilants !

HABITAT 08 ne s'occupe pas des travaux de raccordement de votre logement.

Dans cette situation, vous êtes le donneur d'ordre et devez vous adresser directement aux fournisseurs d'accès à Internet de votre choix !

En aucun cas, nous ne pourrions être tenus responsables des travaux réalisés à l'intérieur des logements. Par conséquent et dans votre propre intérêt, portez une vigilance toute particulière à la propreté générale des travaux effectués.

Lors de l'état des lieux de sortie, HABITAT 08 se réserve le droit de vous faire déposer toute installation non conforme ou inesthétique et vous devrez alors procéder à la remise en état du logement en cas de détérioration commise par le fournisseur d'accès lors du raccordement.

Allô ?

Attention, l'installation de la fibre optique se réalise en complément des réseaux existants : le réseau téléphonique classique ne doit pas être modifié ou supprimé.